

**Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC,  
PACDF-P149049**

**10<sup>ième</sup> session du Comité de Pilotage National - CPN**

**Procès – verbal**

L'an deux mille-vingt-un, le Vingt-sixième jour du mois de juin 2021, les membres du Comité de Pilotage National du Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt en RDC, se sont réunis au Centre d'Accueil Caritas à Kinshasa en 10<sup>ième</sup> session.

La session est co-présidée par **Messieurs Kapupu Diwa MUTIMANWA et Patrick Saidi HEMEDI**, respectivement Co - Présidents du Comité de Pilotage National du Projet d'Appui aux Communautés Dépendantes de la Forêt (PACDF) en République Démocratique du Congo (RDC).

La session avait principalement pour objectifs :

- Présenter l'état du suivi des recommandations du 9<sup>ième</sup> CPN ;
- Présenter le rapport d'activités 2020, du premier trimestre 2021 et le plan de travail au 31 juillet 2021 pour recommandations et validation ;
- Partager les résultats les bonnes pratiques et leçons apprises sur la sécurisation des terres ;
- Echanger sur la prolongation éventuelle du projet ;
- Recueillir les principales recommandations pour la période à venir.

Sont présents : **voir liste de présences**

Sont absents :

- Mme BELOLO Pélagie pour le Territoire de Kiri, empêchée
- Monsieur Adrien SINAFASI, délégué coopté de Kinshasa
- Monsieur Willy LOYOMBO, délégué coopté de Kinshasa

Soit au total **24 Délégués présents, membres du CPN** et autres observateurs invités (**9 points focaux du REPALEF, PCA REPALEF, Responsables publics et AEN**).

Le président constate que le CPN est valablement constitué et déclare qu'il délibère et prend les décisions à la majorité requise.

## 1. DE LA VALIDATION DES MANDATS DES DELEGUES

Le Président de la session avec, l'accompagnement du coprésident, a procédé à la validation du mandat des délégués afin de vérifier si le quorum est atteint avant de procéder à l'ouverture officielle de la 10<sup>ième</sup> session du CPN.

De la validation du mandat à travers l'appel nominal, il s'avère que le quorum est atteint car étant au-delà et que le CPN peut siéger valablement.

## 2. DE LA LECTURE DU PROCES-VERBAL DE LA 9<sup>IEME</sup> SESSION DU CPN ET DE L'EVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES DECISIONS PRISES LORS DE CETTE DERNIERE

Après lecture du PV de la 9<sup>ième</sup> session suivi de l'évaluation du niveau de la mise en œuvre des décisions prises lors de ladite session, les membres réunis en 10<sup>ième</sup> session du CPN ont réitéré les décisions de la 9<sup>ième</sup> session du fait que **le taux de mise en œuvre des décisions est évalué à 50%**.

## 3. DE LA VALIDATION DES RAPPORTS NARRATIFS D'ACTIVITES ET FINANCIERS 2020 ET DU PREMIER TRIMESTRE 2021

Après l'audition des rapports narratifs d'activités et financiers 2020 et rapports narratifs d'activités et financiers du premier trimestre 2021 présenté par l'Agence d'Exécution Nationale (AEN), le CPN a adopté et validé lesdits rapports d'exécution pour l'exercice 2020 et pour le premier trimestre 2021.

## 4. DU PARTAGE DES RESULTATS, DE BONNES PRATIQUES ET DES LEÇONS APPRISES

Le CPN, après avoir entendu la présentation du bilan des activités de 2017 à 2021 effectuée par l'AEN suivi de la présentation des opérateurs (DGPA, LINAPYCO, ANAPAC et REPALF), est satisfait du niveau de réalisation des activités et des impacts enregistrés jusqu'ici sur l'aspect de la sécurisation des droits, de la sécurisation des terres, de la valorisation du patrimoine culturel, de la gouvernance et de l'amélioration des conditions de vie via les micro-projets. De ce fait, le CPN **valide le niveau d'exécution du projet ainsi que les progrès atteints.**

En outre, le CPN :

- Salue le **premier titre de la CFCL obtenu**, d'une superficie de **40 507, 552 hectares** en faveur de la Communauté du Secteur Pendjwa dans le Territoire de dans la Province du Mai-Ndombe.

- Se félicite de **l'adoption définitive de la Loi** portant protection et promotion des Droits des peuples autochtones pygmées par **l'Assemblée Nationale** et sa recevabilité par le **SENAT** ;
- Remercie les autorités politico-administratives et les bailleurs de fonds (Banque Mondiale et FONAREDD) pour les efforts fournis dans la facilitation à la **participation effective des PA dans les réformes en cours** (Aménagement du Territoire, Foncière, Forestière et Agricole) et la prise en compte de leurs desiderata.

## **5. DES ECHANGES SUR LA PROLONGATION EVENTUELLE DU PROJET**

Le CPN, après des échanges intenses sur les défis qui restent à relever et les activités à finaliser, notamment en ce qui concerne la **loi Peuples Autochtones Pygmées**, les **réformes en cours**, la **sécurisation des terres et sites des autochtones**, le **financement des micro-projets**, le **suivi des contrats en cours**, la **consolidation et la vulgarisation des acquis** en termes des résultats atteints, **décide que le projet soit prolongé pour 2 ans** soit jusqu'au 31 juillet 2023.

## **6. DE LA VALIDATION DU PLAN DE TRAVAIL ET BUDGET ANNUEL 2021 (PTBA)**

Le CPN, après avoir entendu la lecture des activités présentées et réitérer la prise en compte des perceptives présentées par les différents opérateurs (**LINAPYCO, DGPA, ANAPAC et REPALEF**) et **l'AEN (Caritas)**, a adopté après amendement le Plan de Travail et Budget Annuel pour l'exercice 2021, évaluer à **1 880 150 USD**, répartis comme suit :

- **Composante 1 : 348 500 USD**
- **Composante 2 : 955 500 USD**
- **Composante 3 : 576 150 USD**




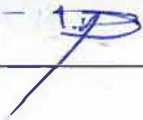


## **LES DECISIONS PRISES LORS DE LA 10<sup>ème</sup> SESSION DU COMITE DE PILOTAGE NATIONAL**

- ✓ **Transmettre aux délégués le rapport d'exécution budgétaire de l'exercice passé pour appropriation, 20 jours avant la tenue de la session pour ceux qui ont des boites e-mail et/ou 48h avant le début de la session ;**
- ✓ **Mettre en place un plan de mise en œuvre des décisions du CPN qui doit être évalué régulièrement entre ST/CPN et AEN ;**
- ✓ **Organiser des sessions de renforcement des capacités des Délégués sur les documents des réformes en cours (Aménagement du Territoire, foncière, forestière et agricole) ;**
- ✓ **Former les points focaux REPALF et les délégués sur les mesures de sauvegardes environnementales et sociales pour assurer le suivi des microprojets ;**
- ✓ **Que l'AEN procède aux ajustements budgétaires sur base des analyses réelles des besoins exprimés ;**
- ✓ **Procéder au remplacement des délégués suppléants dans les territoires de MWEKA, BAFWASENDE, DIMBELENDE et LUBAO ;**
- ✓ **Accompagner l'obtention des titres de CFCL pour les communautés de Bakwangombe-Tshefu (Bondon, Mitsha, Kombe et Tongonuena) y compris Mweka, Mambasa, ... ;**
- ✓ **Etablir des avenants jusqu'au 30 juillet 2022 afin de lancer les micro-projets dans les territoires en attente et prolonger la date de clôture dans les sites où il y a des micro-projets en cours d'exécution ;**
- ✓ **Financer les missions de suivi des comités locaux de suivi tout en respectant les procédures établies par l'AEN ;**
- ✓ **Que l'AEN veille à ce que les opérateurs maintiennent le contact permanent avec les Comités Locaux de Suivi pendant leurs missions dans le site du PACDF ;**
- ✓ **Que l'AEN organise de toute urgence, avec les Opérateurs en charge de mise en œuvre des micro-projets (Equipe MIKA, CENADEP, FONDATION N'SELALA, UEFA, PIDP et SPFA), en présence du Secrétariat du CPN, une réunion d'échanges sur les plaintes reçues concernant la mise en œuvre des microprojets ;**
- ✓ **Que l'AEN organise de toute urgence une réunion avec les Caritas Diocésaines sur les plaintes reçues concernant le déroulement des activités d'alphabétisation dans les sites du PACDF ;**  
**Que l'AEN, organise de toute urgence, les missions de suivi des activités du PACDF par le ST/CPN ;**  
**Le CPN décide que le programme PACDF soit prolongé jusqu'au 31 juillet 2023.**

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent Procès – Verbal qui a été signé par les Délégués membres du Comité de Pilotage National du PACDF RDC.

Fait à Kinshasa, le 26 juin 2021

## **Les Participants**

N°	TERRITOIRE	NOMS	FONCTION	SIGNATURE
1.	BANALIA	AMAMBUTATA MADIDIOKO Yves		
2.	BAFWASENDE	NGBANGBA KILANZA Paul		
3.	BIKORO	BOKOSO NGOMBE Yanick		
4.	DEKESE	BANDJONDO Richard		
5.	DIMBELENGE	MUTALAKA Pontien		
6.	INONGO	ILANGA EKONDA Jean		
7.	KIRI	BELOLO BOLALOBIMBO Pélagie		
8.	LUBAO	LUKUSHA KALALA Jean Batiste		
9.	LUPATAPATA	MUTALAKA Pautier Carlos		
10.	KALEHE	BARHATULIRWA MUDERWA BOLINGO		
11.	LUSAMBO	KABANGO MUSUNGAYI MBUTALIKASI		
12.	KABINDA	KABWEMA MUTETE	DELEGUE	
13.	OPALA	ELOKA LIKONDO John		
14.	LUBEFU	Jean MUNDA MUNDA		
15.	MAMBASA	BINALI KPOLO		
16.	OSHWE	MPUTU IYOKA		
17.	YAHUMA	BITOLE Alois		
18.	WALIKALE	NDOOLE BYAMUNGU		
19.	KINSHASA	KAPUPU DIWA		

20.	MWEKA	MANYANGENO Léonard
21.	KINSHASA	KAPUPU DIWA
22.	KINSHASA	SAIDI Patrick
23.	KINSHASA	BOSULU Keddy
24.	KINSHASA	MOLA Rigobert
25.	KINSHASA	KILO Marie